



743ème séance plénière

PC Journal No 743, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 877
TRANSMISSION DE PROJETS DE DOCUMENTS
AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Le Conseil permanent,

Décide de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel les documents suivants :

- Projet de déclaration ministérielle ;
- Projet de décision sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE ;
- Projet de déclaration ministérielle à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Projet de décision sur le renforcement des réponses de la justice pénale à la traite des êtres humains dans le cadre d'une approche globale ;
- Projet de décision sur le renforcement des efforts de l'OSCE dans l'application du Plan d'action visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE ;
- Projet de décision sur la poursuite du renforcement de l'état de droit dans l'espace de l'OSCE ;
- Projet de décision sur la contribution de l'OSCE à la phase de mise en œuvre de l'Initiative de l'Alliance des civilisations ;
- Projet de déclaration ministérielle sur le soixantième anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ;
- Projet de décision sur la suite à donner au seizième Forum économique et environnemental sur la coopération dans le domaine des voies navigables maritimes et intérieures ;

- Projet de décision sur la poursuite de la promotion de l'action menée par l'OSCE pour lutter contre le terrorisme ;
- Projet de décision sur la date et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE ;

Recommande au Conseil ministériel l'adoption des documents susmentionnés.